



Organisation Sorties Circuit Automobile

Chantal Pelletier – Route du Village 30 – 1040 St-Barthélemy / Suisse

DECLARATION de DECHARGE

A remplir par toutes les personnes qui conduisent une voiture sur le circuit

Je sous-signé(e) :

Nom : Prénom :

Véhicule : Plaques :

Membre O.S.C.A. **oui** (pas besoin de remplir ci-dessous) **NON** = remplir s.v.p.

Mobile. :/..... e-mail :

Adresse :

NP : Ville :

Déclare être pleinement conscient des risques et dangers inhérents à la participation à cette sortie sur circuit et les accepte en toute connaissance de cause.

- ◆ L'O.S.C.A. (comité) n'est **aucunement** responsable des dégâts survenus sur du matériel lié à l'utilisation de la piste et ceux qui en sont dépendants, ni sur des personnes (dommages corporels) **présentes** lors de la sortie.
- ◆ Seul le **conducteur** de la voiture présente ou incriminée est **RESPONSABLE** et se porte garant de verser le montant des dégâts au propriétaire du circuit. Ceci est valable dès le passage de la grille d'entrée du circuit, de 8h00 à 20h⁰⁰ le lundi 20 septembre 2010
- ◆ Si la voiture dépasse la norme de 95db maxi : sonomètre selon normes appliquées par le gérant du circuit, celle-ci ne pourra pas rouler sur le circuit et le montant de l'inscription ne lui sera **pas remboursé**.
- ◆ De ce fait en signant cette décharge; je sous-signé(e) renonce à toute action contre l'O.S.C.A. ainsi que le gérant du circuit. Je participe à cette sortie en sachant qu'il ne sera pas possible de déposer plainte ou d'exercer toute action de responsabilité à l'encontre du propriétaire/gérant du circuit ainsi qu'à l'O.S.C.A.

Pour accord:

Lieu : Frontenaud

Date : lundi 20 septembre 2010

Signature du conducteur :

Fax +41 21 731 51 28 (heures de bureau)

www.osca-suisse.com

info@osca-suisse.com

bresse_2010_decharge/ Sibylle, Chantal / 09.08.2010